

Les Troubles du Langage et des Apprentissages



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Somme
éducation
nationale



Quel enseignant n'est pas aujourd'hui confronté à une situation de difficulté scolaire qui renvoie à un diagnostic médical et nécessite la mise en place de stratégies pédagogiques spécifiques qui aideront à l'élève de trouver le chemin de la réussite ?

L'action législative a permis d'élaborer au cours des quatre dernières décennies un cadre réglementaire qui favorise l'accueil de ces enfants à besoins particuliers en milieu ordinaire. Toutefois, il est nécessaire d'aider les équipes en les informant et en les formant pour qu'elles soient actrices de la mise en œuvre de ces politiques volontaristes qui répondent aux attentes des familles.

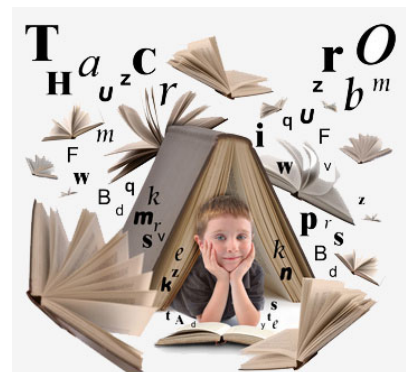
L'Education Nationale a progressivement structuré sa démarche. Elle a clarifié les procédures, mis en place des équipes ressources et développé des actions partenariales notamment avec le monde médical pour produire des outils efficaces et adaptés à la démarche des enseignants.

Le présent fascicule, fruit d'un remarquable travail porté par l'équipe ASH de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, apporte au lecteur une riche information sur les définitions des troubles, clarifie les dispositifs et les procédures existantes et propose dans une présentation synoptique très accessible des pistes d'aménagement réalisables pour tous les enseignants.

Je tiens à remercier en particulier le professeur Berquin dont la contribution apporte à cette production une caution scientifique de premier plan.

Bonne lecture.

Yves Delécluse
IA-DASEN de la Somme



Textes officiels

- **Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013** d'Orientation et de Programmation pour la Refondation de l'Ecole de la République.
- **Loi n°2005-102 du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- **Décret 2014-1377 du 18 novembre 2014** relatif à l'accompagnement pédagogique des élèves.
- **Arrêté du 6 février 2015** formalisant le projet personnalisé de scolarisation mentionné à l'article D. 351-5 du code de l'éducation.
- **Circulaire N°2015-016 du 22 janvier 2015**, relatif au plan d'accompagnement personnalisé
- **Circulaire académique du 24 août 2015** relatif au Le plan d'accompagnement personnalisé
- **Circulaire N°2006-126 du 17 août 2006**, mise en oeuvre du PPS.

Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages

1. Les troubles sévères du langage oral

Les troubles du langage oral sont fréquents chez l'enfant. On parle de trouble spécifique du langage oral quand ils ne sont pas la conséquence d'une pathologie neurologique (épilepsie ou séquelles de traumatismes crâniens par exemple), d'un déficit sensoriel (surdit ), d'une d fiance mentale ou d'un trouble envahissant du d veloppement. La plupart sont de bons pronostics, on parle de retard simple de parole ou de retard de langage et de parole. La persistance d'un trouble du langage apr s l'entr e en maternelle d'un enfant n cessite un bilan et souvent une prise en charge en orthophonie de mani re   ce qu'il soit si possible corrig  avant l'entr e dans l'apprentissage du langage  crit. Moins fr quemment le trouble du langage peut  tre s v re et durable, les formes les plus graves  tant les dysphasies.

Comment reconnaître une dysphasie ?

Il s'agit d'un trouble s v re et durable du langage oral caract ris  par une structuration d viante, lente et dysharmonieuse du langage, ainsi que par des difficult s de manipulations du code entra nant des alt rations durables dans l'organisation du langage   diff rents niveaux (phonologique, lexical, syntaxique, s mantique et pragmatique). Les dysphasies sont des troubles du d veloppement du langage non secondaires   une pathologie. Leur cause reste actuellement inconnue.

Il existe plusieurs types de dysphasie. Les plus fr quentes sont **les dysphasies d'expression** dans lesquelles le trouble concerne la production du langage (phonologie, syntaxe) alors que la compr hension du langage est normale ou peu alt r e. Ce sont les formes les moins s v res. Le plus souvent, la production langag re s'am liore et permet   l'enfant de communiquer, l' volution vers un trouble du langage  crit est pratiquement constante.

L'apprentissage pr coce de la lecture et de l' criture, bien que souvent difficile, permet en g n ral de donner un support pour am liorer la production orale. Le maintien en maternelle est donc en g n ral inutile et inefficace.

Au contraire dans **les dysphasies r ceptives**, il existe un trouble s v re de la compr hension du langage qui va jusqu'  la surdit  verbale. La r education et les apprentissages sont beaucoup plus difficiles chez ces enfants ce qui limite les possibilit s d'int gration en classe type. Il faut privil gier des m thodes d'apprentissage proches de celles utilis es chez les enfants sourds. La pr cocit  du diagnostic et de la prise en charge en orthophonie ainsi que la mise en place rapide d'am nagements p dagogiques ou d'une orientation sp cialis e, quand elle est n cessaire, sont essentielles pour aider l'enfant   communiquer et entrer dans les apprentissages.

Les dysphasies s'accompagnent souvent d'autres troubles praxiques, neurovisuels, attentionnels ou de difficult s graphomotrices mais aussi de troubles psychopathologiques associ s (souvent secondaires aux difficult s de communiquer). Les enfants dysphasiques peuvent ainsi avoir des troubles du comportement, para tre agit s, peu attentifs, instables voire agressifs. Le diagnostic de dysphasie n cessite donc un bilan complet et ne peut  tre affirm  avant l' ge de 5 ans le plus souvent. La prise en charge est n cessairement pluridisciplinaire. L'enfant dysphasique peut ne pas trouver ses mots d'une mani re dramatique, mais  tre parfaitement capable de r soudre une op ration ou de r soudre des probl mes. Il est normalement intelligent mais pr sente un d ficit circonscrit au domaine langagier.

Les enfants dysphasiques cherchent le plus souvent   communiquer par tous les moyens mis   leur disposition.

Seul environ 1 % des  l ves pr sentent des difficult s s v res du langage oral de type dysphasie.

Quelques moyens de repérage :

- anomalies dans le déroulement des étapes du développement du langage,
- pauvreté de l'expression, pas ou peu de prise de parole,
- discours spontané non informatif,
- inintelligibilité,
- construction syntaxique difficile,
- préférence pour la communication non verbale,
- difficultés de compréhension des consignes orales.

2. Les troubles sévères du langage écrit :

Comment reconnaître une dyslexie ?

Dyslexie - dysorthographe : une association quasi constante.

La dyslexie-dysorthographe est un trouble spécifique et durable de l'acquisition du langage écrit, suffisamment grave pour retentir sur l'intégration scolaire. Le diagnostic de certitude nécessite un retard de 18 mois à 2 ans entre l'âge de lecture et l'âge réel (mais il ne faut pas attendre pour l'évoquer et prendre en charge ces enfants), il faut également éliminer les autres causes de retard de lecture.

Dyslexie : versant «lecture» du trouble de l'acquisition du langage écrit.

Dysorthographe : versant «production orthographique» du trouble du langage écrit.

On parle de dyslexie/dysorthographe développementale si :

- L'enfant a normalement fréquenté l'école et n'a pas de carence éducative,
- Le trouble n'est pas secondaire à une déficience sensorielle, mentale ou motrice, des lésions cérébrales, une pathologie neurologique, un trouble psychiatrique.

La dyslexie peut être associée ou non à un ensemble d'insuffisances elles-mêmes associées entre elles ou non :

- Retard de langage,
- Troubles du schéma corporel,
- Troubles de la latéralisation,
- Troubles de l'orientation temporo-spatiale.

La dyslexie concerne au minimum 3 à 5 % des enfants. Prédominance masculine : 2/16

Toute difficulté doit être prise en compte, **mais tout enfant en difficulté avec la lecture n'est pas forcément dyslexique**. La prise en charge doit être précoce pour éviter à l'enfant de prendre du retard sur le plan scolaire. Elle fera appel à une rééducation orthophonique et à des adaptations pédagogiques associées, lorsque nécessaire, à un soutien psychologique.

3. Les autres troubles des apprentissages

Comment reconnaître une dyscalculie ?

La dyscalculie développementale est un trouble des compétences numériques et des habiletés arithmétiques comprenant aussi bien des difficultés de calcul proprement dites que des déficits dans d'autres activités numériques (manipulation des systèmes numériques, comptage, lecture, et écriture de nombres) chez des enfants d'intelligence normale sans déficit neurologique et ne présentant ni psychopathologie ni carence pédagogique.

La dyscalculie se diagnostique sur les critères suivants :

- **Les aptitudes arithmétiques** évaluées par des tests standardisés **sont nettement en dessous du niveau attendu** compte tenu de l'âge, du niveau intellectuel et d'un enseignement adapté.

- Ce trouble a un retentissement important sur les résultats scolaires ou dans la vie courante.
- Ces difficultés ne sont pas liées à un déficit sensoriel.

La dyscalculie est rarement isolée, elle est le plus souvent associée à une dyslexie ou une dyspraxie. Elle peut être masquée par des stratégies d'adaptation : apprentissage « par cœur » de tables...

La prévalence de la dyscalculie serait comparable à celle de la dyslexie (2 à 6%).

Comment reconnaître une dyspraxie ?

La dyspraxie est un trouble développemental de la pré-programmation des gestes complexes, intentionnels et finalisés.

Elle se traduit par un trouble de l'acquisition de la réalisation du geste alors qu'il n'existe ni déficit moteur ou sensitif, ni trouble majeur de la compréhension de la consigne motrice à effectuer. Elle peut être secondaire à une pathologie neurologique précoce et souvent associée à un déficit sensori-moteur. On parle de dyspraxie développementale quand aucune étiologie n'est retrouvée.

On distingue dans la dyspraxie des symptômes moteurs et visuo-spatiaux :

- **Le Trouble d'Acquisition de la Coordination (TAC) :** la maladresse gestuelle et motrice, elle même secondaire aux troubles des praxies. Une des conséquences sur la scolarité est la dysgraphie.

- **Des troubles visuo-spatiaux** sont souvent associés parfois au premier plan alors qu'il y a peu ou pas de troubles du geste. On parle alors de dyspraxie visuospatiale ou visuo-constructive. Les enfants ont des difficultés à raisonner, à construire en 3 dimensions ou à dessiner. Le retentissement peut être important sur l'acquisition du langage écrit.

Quand suspecter une dyspraxie ?

Les plaintes scolaires : elles débutent dès l'école maternelle et concernent en premier lieu le **graphisme**, puis au cours de la scolarité primaire, les **mathématiques**. Au collège, c'est souvent la **capacité de lecture** qui sera jugée défailante (plus de la moitié des enfants dyspraxiques ont des troubles de la lecture). Toutes les activités scolaires semblent bâclées, brouillonnes, on reproche à l'enfant de travailler sans soin, ce qui est souvent interprété à tort comme un manque **d'attention ou de motivation**. Nombre de ces enfants pourront prétendre à une scolarité longue, diplômante, de bonne qualité, d'autant qu'ils seront peu aptes à exercer un métier manuel. La prise en charge doit être précoce et coordonnée, entre la rééducation : ergothérapie, psychomotricité, orthoptie, et les aménagements pédagogiques au niveau scolaire. Le recours aux structures spécifiques (SESSAD) est souvent nécessaire.

REMARQUE : Troubles spécifiques chez l'enfant intellectuellement précoce

Si la précocité intellectuelle peut s'accompagner de difficultés scolaires, elle peut aussi être associée à un trouble des apprentissages. Dans ce cas la précocité permet souvent à l'enfant de compenser en partie le trouble et le tableau est souvent atypique ce qui explique que le diagnostic soit souvent tardif.

Plus de 1/3 d'élèves surdoués seraient en échec en classe de 3ème. 20% d'entre eux n'atteindraient pas le bac.

L'inadéquation entre le processus de la pensée de l'enfant «précoce» et les stratégies d'apprentissages, notamment s'il existe un trouble spécifique associé, explique les difficultés, voire l'échec, plus fréquents chez ces enfants. **Ces difficultés peuvent être à l'origine de difficultés psychologiques.** Par ailleurs, les compensations sont mises en place au prix d'un coût psychique élevé et d'un risque d'effondrement de l'enfant n'arrivant plus à faire face aux exigences de l'école.

4. Difficultés scolaires liées à un trouble déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)

Le TDAH associe trois types de symptômes (les troubles des apprentissages ne sont pas constants) :

- **Un déficit attentionnel**, avec impossibilité de focaliser et de maintenir son attention sur une activité (c'est le maître symptôme).

- **Une hyperactivité comportementale et motrice** avec incapacité à tenir en place.

- **Une impulsivité**, avec incapacité à attendre son tour et intolérance aux frustrations.

Ce trouble est caractérisé par le caractère permanent (quels que soient le lieu, la situation) des symptômes, leur ancienneté (par définition avant l'âge de 7 ans, en pratique bien avant l'âge de 5 ans) et leur caractère invalidant retentissant sur les interrelations sociales, familiales et scolaires.

Le TDAH concernerait de 3 à 5% d'enfants en âge scolaire dont 50% de ces enfants en échec scolaire.

Le TDAH doit être différencié des multiples autres causes possibles d'hyperactivité, en particulier des états d'agitation secondaire à des maladies somatiques, ou à des troubles psychopathologiques (anxiété, dépression, trouble oppositionnel avec provocation), l'hyperactivité des enfants autistes ou présentant une déficience mentale. De même le déficit attentionnel doit être mis en évidence. Certains enfants semblent inattentifs alors que leurs capacités attentionnelles sont normales parce qu'ils sont rêveurs, non motivés ou que leur pensée est envahie ou inhibée. La prise en charge du TDAH doit être globale et multimodale, associant : psychologue, psychomotricien, orthophonie (en présence d'un trouble d'acquisition du langage écrit) et des aménagements pédagogiques. Le recours à un médicament n'étant indiqué que lorsque ces mesures sont insuffisantes et les conséquences graves sur les apprentissages ou le comportement.

Professeur Patrick Berquin

Neuropédiatre

Responsable du CRTLA - CHU d'Amiens



**Le Plan d'Accompagnement
Personnalisé**

*Article D.311 – 13 du code de l'éducation
Circulaire n° 2015.016 du 22 janvier 2015
Circulaire académique du 24 août 2015*

Le PAP permet à l'élève pour lequel un trouble des apprentissages a été diagnostiqué de bénéficier d'aménagements et d'adaptations pédagogiques indispensables.

Le PAP ne s'adresse pas aux élèves bénéficiant d'un PPS.

Il concerne l'élève dont les difficultés scolaires persistent malgré les aménagements pédagogiques mis en œuvre par les enseignants, l'intervention du RASED et/ou la mise en place du PPRE.

La demande est formulée par les parents ou leur est proposée par le conseil de cycle ou le conseil de classe.

Le dossier comprend les éléments pédagogiques, médicaux, psychologiques, les bilans des professionnels qui prennent l'enfant en charge à l'extérieur.

Cette demande sera adressée au médecin de l'Éducation Nationale qui, au vu de l'analyse des bilans fournis, émet un avis et/ou fait le constat du trouble.

Le PAP est élaboré par le chef d'établissement ou le directeur d'école en lien avec l'équipe pédagogique.

Il s'agit de mettre en œuvre les aménagements et les adaptations pédagogiques susceptibles de répondre dans la durée aux troubles des apprentissages de l'élève dans sa classe, avec l'utilisation éventuelle de matériel informatique.

Le PAP sera réévalué chaque année (conseil de cycle, conseil de classe).

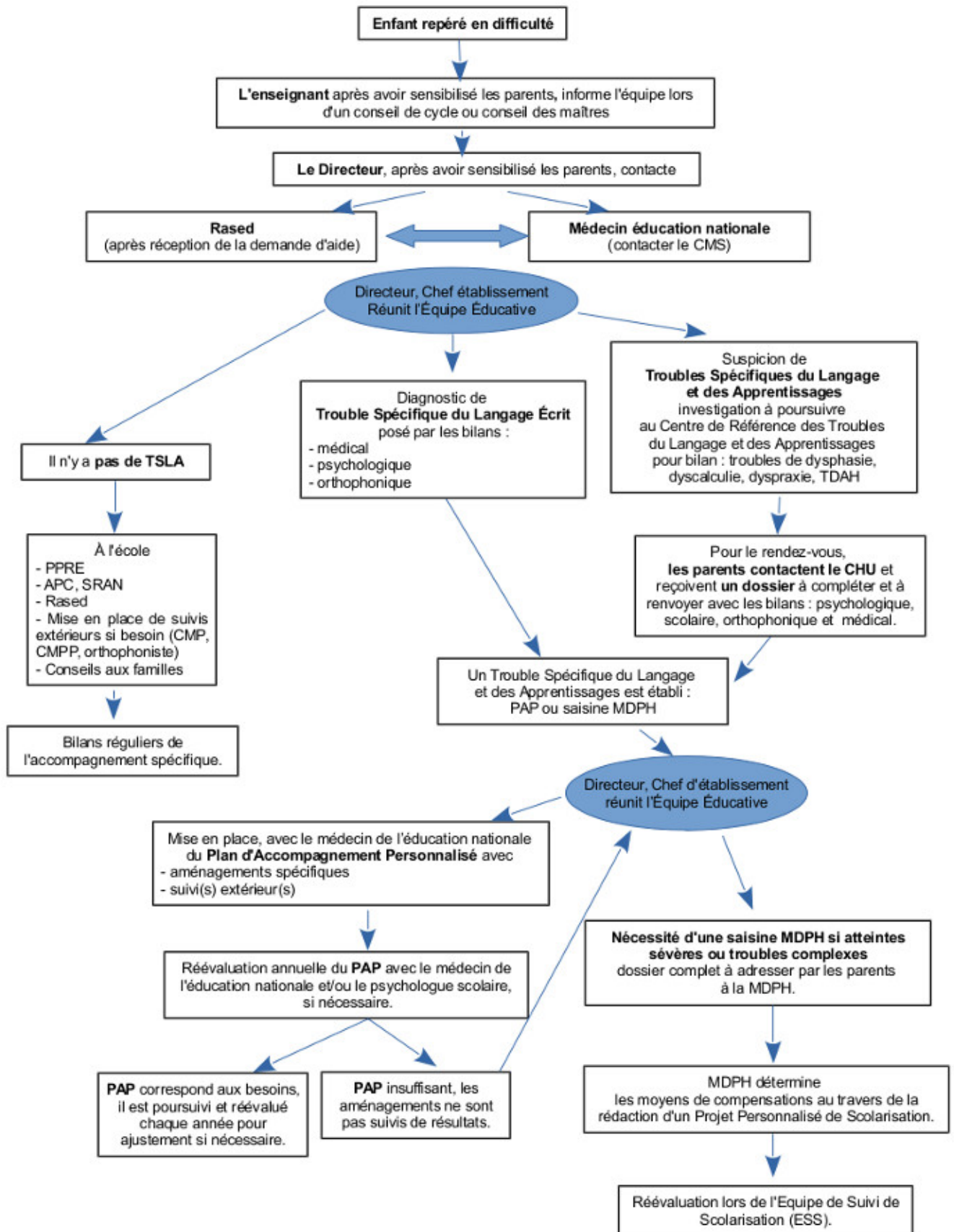
Une attention particulière sera portée à la transmission du PAP lors des changements d'établissements scolaires (liaison école-collège ou collège-lycée).



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Somme
éducation
nationale



TSLA : MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SOMME



Les moyens de compensation

Ils nécessitent de s'adresser à la MDPH. L'équipe pluridisciplinaire de la MDPH propose des réponses à la personne handicapée, le cas échéant, à son représentant légal, dans le cadre d'un Plan Personnalisé de Compensation ou de Scolarisation (PPC/PPS). Les décisions sont ensuite prises par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

L'orientation scolaire.

L'orientation en Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS : école, collège et lycée) n'est pas systématique pour tous les enfants présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages.

La scolarisation en ULIS peut être proposée dès lors que l'élève présente un handicap tel qu'il ne peut pas tirer pleinement profit d'une scolarisation complète en classe ordinaire du fait de conditions d'organisation et de fonctionnement incompatibles avec les contraintes de sa situation de handicap ou avec les aménagements dont il a besoin. Les ULIS sont des dispositifs implantés dans les établissements scolaires.

Une orientation vers un établissement médico-social peut s'avérer utile pour l'enfant sur un temps déterminé si son trouble est sévère ou s'accompagne de troubles associés.

Le matériel pédagogique adapté (MPA)
Le matériel pédagogique adapté pour les enfants présentant des troubles spécifiques est mis à disposition de l'élève dans le cadre d'un prêt consenti par la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale de la Somme.

L'attribution d'un MPA n'est pas systématique pour toute situation de trouble Dys : elle doit répondre à un besoin objectif spécifique à chaque enfant. Une période d'essai, décidée en Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS), est envisageable pour valider l'adéquation entre le besoin et la réponse.

L'auxiliaire de vie scolaire (AVS)

L'intervention de l'AVS a pour but d'aider l'enfant à faire face à une restriction d'autonomie dans les apprentissages en lien avec son handicap. Sa présence ne peut être considérée comme une condition indispensable à la scolarisation.

L'AVS accompagne l'enfant dans ses apprentissages au sein de la classe et de l'établissement. Il n'a pas vocation à accompagner l'enfant pendant toute sa scolarité. Il favorise un étayage transitoire vers l'autonomie dans les apprentissages et la vie quotidienne.

L'aide individuelle (avec quotité horaire) et l'aide mutualisée (sans quotité horaire) constituent deux modalités de l'aide humaine susceptible d'être accordée aux élèves handicapés en prenant en compte notamment l'environnement scolaire, la durée du temps de scolarisation, les missions de l'accompagnant, les besoins de modulation et d'adaptation de l'aide.

Les Services d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD)

Le SESSAD est un service médico-social de proximité s'adressant aux enfants et adolescents à besoins médico-éducatifs particuliers en vue de leur permettre d'accéder à une scolarisation et à une inclusion sociale dans tous les lieux de vie ordinaire (école, lieux de loisirs, domicile...). Ce service est destiné à apporter aux familles conseils et accompagnement, à favoriser l'inclusion scolaire et l'acquisition de l'autonomie. Les SESSAD se composent d'une équipe de divers professionnels.

L'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) et ses compléments.

L'AEEH est destinée à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant en situation de handicap. Elle est attribuée :
soit lorsque le taux d'incapacité est supérieur à 80 % ;
soit lorsque le taux d'incapacité est compris entre 50 et moins de 80 % et que l'enfant fréquente un établissement ou un service médico-social et/ou qu'il bénéficie d'un dispositif de scolarisation adapté lié au handicap ou qu'il nécessite des soins et/ou des rééducations préconisés par la CDAPH.

Un complément d'allocation peut être accordé selon les besoins de l'enfant et sous certaines conditions.

Le taux d'incapacité est inférieur à 50 % lorsque seuls les apprentissages scolaires sont perturbés sans retentissement important sur la vie quotidienne, l'insertion scolaire, professionnelle et sociale de la personne.

Pôle enfants MDPH de la Somme



Contacts

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Somme Circonscription ASH

14 boulevard Alsace Lorraine
80000 AMIENS
Tel : 03 22 71 25 09
ien80.amiensash@ac-amiens.fr
http://ash.dsden80.ac-amiens.fr

Maison Départementale des Personnes Handicapées

Centre Administratif Départemental
1 Boulevard du Port
CP 70502
80037 AMIENS CEDEX 1
Numéro Azur 0 810 119 720
Tel : 03.22.97.24.10
www.somme.fr/mdph-somme-80

Centre de Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages

CHU Amiens-Picardie
80054 Amiens cedex 1
Tel : 03 22 08 76 70
centredereferencedulangage@chu-amiens.fr

SESSAD

Les couleurs du langage
181 rue Jean Jaurès
B.P 16060
80016 Amiens

Association SOM'DYS Siège social

27 rue de la 3ème D.I.
80000 Amiens
somdys@tzm.fr
www.somdys.jimdo.com

Association des parents d'enfants dyslexiques (APEDYS)

14 rue des 9 Moulins
80600 DOULLENS
Tel : 03.22.77.34.30
www.apedys.org

Repérer les signaux et Adapter selon le trouble

La mise en œuvre d'adaptations pédagogiques par les enseignants des écoles, des collèges et lycées est nécessaire pour répondre aux besoins des élèves présentant des troubles spécifiques des apprentissages, pour les amener ainsi à réaliser des progrès, à acquérir les connaissances et compétences nécessaires à un parcours scolaire réussi. Souvent simples à mettre en place, ces adaptations constituent déjà une première réponse appropriée aux besoins des élèves quelle que soit la spécificité des troubles. Le premier objectif est **de créer un climat de confiance** pour restaurer l'estime de soi qui chez chacun de ces enfants fait défaut. Pour cela, il faut :

- **Instaurer un dialogue** entre l'équipe

enseignante, l'élève et sa famille afin de cibler ses besoins particuliers.

- **Dé dramatiser l'échec**
- **Encourager l'élève** à oser demander de l'aide.
- **Faire découvrir** à l'élève ses compétences et les valoriser face au groupe classe.
- **Sensibiliser le groupe** classe à la question de la différence et lui faire accepter la prise en charge particulière des élèves présentant des troubles spécifiques des apprentissages.
- **Développer l'entraide** et le tutorat.
- **Se montrer tolérant** face à sa lenteur

Rédactrices :

- Corinne SLIVERT inspectrice de l'éducation nationale ASH80
- Peggy de BOYER-GACQUER chargée de mission TSLA ASH80
- Jennifer DOUAY enseignant itinérant TSLA ASH80

Le trouble du langage oral dès la Moyenne Section

Signaux d'alerte attention tous doivent être constatés	Aménagements proposés	Outils
Enfant qui n'emploie pas le «je»	Pointer l'enfant du doigt en exprimant clairement l'emploi du «je» et du «tu»	
Ne communique pas ou peu Simplifie massivement le langage: «tac pour spectacle »	Favoriser la communication par les gestes, les photos, les images,	imagier photo : phono et catégo des éditions Hatier https://frama.link/imagier https://frama.link/images https://frama.link/picto
Produit des mots/phrases: «pati pour maman est partie»	Passer par la reverbération d'une phrase complète mais courte S Vb Cplt	
-A des difficultés de compréhension orale: consignes, histoire simple.	Accompagner les consignes avec des pictogrammes et des démonstrations, lire des albums simples, raconter des histoires sous forme de raconté tapis, Kamishibaï, utiliser les marionnettes	https://frama.link/tapis
N'a aucune conscience phonologique	Développer l'écoute à travers les bruits sonores, reproduire des frappés simples et développer la conscience phonologique	Loto sonore Entraînement Phonoludos MS et GS des éditions La cigale.
N'a pas ou peu de notion de temps (matin, après-midi, jours de la semaine)	Travailler le vocabulaire temporel avec un repère visuel	Utiliser une horloge, un timer, une frise de la journée avec des photos de l'enfant en action selon les moments, utiliser le vocabulaire simple: c'est passé, c'est en ce moment, c'est tout à l'heure, après...
A des difficultés de repérage dans l'espace (notion sur/sous etc...)	faire des jeux de repérage dans l'espace de motricité, puis déplacer des éléments suivant les consignes d'un dé, placer des personnages dans un décor suivant des consignes etc...	https://frama.link/topologie https://frama.link/domino
A des difficultés sociales qui engendrent soit un repli ou une agitation corporelle	Valoriser toutes les réussites de l'enfant Expliquer à la classe les difficultés de l'enfant, montrer que l'on peut passer par une communication non verbale, Favoriser les jeux en motricité,	Lecture de Vincent et les pommes de Brigitte Marleau au cycle 1 et 2 Gros sur la tomate de Dominique Brisson à partir du cycle 3

Trouble déficitaire de l'attention : dès la GS de maternelle

Signaux d'alerte Tous doivent être constatés	Aménagements proposés	Outils
Enfant qui a une agitation motrice dans tous les lieux de vie (maison école, cour de récréation etc...)	Installer l'enfant près de l'enseignant, avec un voisin calme ou seul, lui permettre de se lever sans faire de bruit,	balle antistress, collier à mâcher, lui donner des responsabilités facteur, chef de rang, distributeur de cahiers, prévoir un endroit dans la classe où il peut être debout, prévoir un sas de repos (coin lecture, ordinateur)
Est inattentif, rêveur, ne peut tenir une attention longue, plus de 5 minutes,	Supprimer tous les éléments distracteurs, éviter de le placer près de la fenêtre, varier très rapidement les activités, orale, écrite, visuelle film, manipulation, recherche	Introduire un code discret de rappel à la tâche lorsque l'élève semble déconcentré, exemple : poser la main sur l'épaule
Ne peut prioriser ce qu'il doit mémoriser	Surligner l'essentiel des cours, les mots clés, donner les objectifs de la leçon dès le début de la séquence: Aujourd'hui en Français, on va apprendre ... Faire des évaluations courtes et quotidiennes	
Doit agir ou manipuler pour apprendre	l'autoriser à manipuler un objet antistress	balle en mousse, balle antistress, collier à mâcher, coussin à picots,
Ne peut suivre une consigne complète orale et écrite	faire reformuler la consigne, lui faire surligner le verbe de la consigne, ne donner qu'un exercice à la fois en découpant la feuille si nécessaire, donner du temps supplémentaire	
Est impulsif (se bat facilement, coupe la parole, ne respecte pas les règles de vie) mais se désole de son comportement	Afin de ne pas stigmatiser l'élève, mettre en place une fiche de suivi du comportement en ciblant 1 ou 2 objectifs précis ce qui permettra que les remarques à l'élève soient faites en relation duelle et non devant le groupe classe, faire accepter sa différence	Utiliser le renforcement positif, des commentaires positifs écrits ou verbaux, des systèmes de récompenses et d'encouragements, féliciter quand c'est bien : livret de coloriage afin d'expliquer le trouble à l'école et à la maison
A une Attention très limitée	Développer l'attention	Livre de style cherche et trouve "Où est charlie", jeu des erreurs à trouver dans deux images, jeu de Kim (trouver l'objet manquant que l'on a retiré parmi d'autres)
A une mémoire déficitaire	Déterminer le style de sa mémoire de travail : plutôt auditif, plutôt visuel, plutôt kinesthésique et adapter sa pédagogie	Développer l'attention et la mémoire à partir du livre : Attention et mémoire de Corinne Boutard et Magali Bouchet chez ortho édition
A du mal à s'organiser dans la préparation de son matériel, son agenda etc...	Utiliser des pense-bêtes sous forme de check liste	https://frama.link/hyperactivite
Travaille bien quand le maître reste à ses côtés		

Trouble de la motricité: dès la MS de maternelle

Signaux d'alerte : Tous doivent être constatés	Aménagements proposés	Outils
A des difficultés à monter et descendre les escaliers, est maladroit en sport, a des problèmes de coordination	Travailler en éducation physique avec les gros modules espaliers, les jeux structures en cours de récréation telles que les cages aux écureuils etc...	matériel de sport, petits et gros modules, poutres, développer les équilibres, découvrir son corps, jeux de lancer, cartes yoga : https://frama.link/handiyoga
A une mauvaise utilisation, manipulation des ciseaux, colle, gommettes, crayons.	Utiliser quotidiennement les outils de l'élève (ciseaux etc...) avec un accompagnement de l'enseignant et sans recherche d'un produit fini.	Utilisation des ciseaux à double prise afin que l'enfant guide l'adulte
A des difficultés pour colorier, trace laissée à peine visible ou au contraire très appuyée.	Ne pas insister pour obtenir un joli Utiliser des crayons gros module des crayons de cire, des feutres à pointes larges	
A des difficultés avec le geste graphique, reproduire des modèles, le tracé des lettres, suivre un labyrinthe.	Ne pas insister sur le graphisme et le coloriage, éviter les remarques de style : "Tu peux mieux faire"	Apprendre le tracé des lettres et des chiffres dans de la farine déposée sur un plateau, puis sur ardoise effaçable à sec. Timothée le petit serpent des lettres édition jocatop GS, le petit serpent des chiffres édition jocatop
A mal aux doigts, aux poignets tellement la tension est forte	Muscler, délier les doigts en faisant des jeux de doigts ou pinces de différentes formes et tailles (pince à linge, pince à cornichon etc...), manipulation de petits objets (graines, perles, pâte à modeler, etc...)	https://frama.link/motricite
A des difficultés à trier, sérier, et à dénombrer mais accès à la catégorisation.	Travailler les algorithmes de forme et de couleur avec du matériel à manipuler	grosses perles à enfiler etc...
Difficulté à chanter ,mimer, frapper un rythme	S'entraîner quotidiennement sur une durée très courte : 2 à 3 minutes	
Grande fatigabilité	Lui laisser faire la sieste s'il en a besoin, lui donner du temps supplémentaire afin de réaliser la tâche	

La dysgraphie/La dyspraxie : dès le CP/CE1

Signaux d'alerte : Tous doivent être constatés, ceux inhérents au trouble de la motricité auxquels s'ajoutent	Aménagements proposés	Outils
Présente une grande lenteur	Donner plus de temps, lui laisser le temps d'agir sans mettre la pression	
A des difficultés dans la copie et le graphisme (plus à l'aise en capitale d'imprimerie qu'en cursive)	Réduire la copie en copiant à la place de l'enfant, fournir des photocopies. Proposer des exercices, synthèses, et dictées à trous, Eviter le stress de fin de journée en lui copiant les devoirs et en faisant son cartable ou avec un de ses camarades	Pour l'apprentissage de l'écriture : proposer un lignage adapté ou ligne simple (format bloc note) générateur de lignes, des lignes adaptées en couleur format A4 ou A5 https://frama.link/desmoulines
A une mauvaise organisation du cahier de texte; du classeur, du cartable, la case est en vrac.	préférer les grands cahiers 24*32 pour coller tous les exercices et leçons au fur et à mesure. Privilégier l'agenda à utiliser avec un marque page.	
Tout écrit est brouillon	Ne pas le pénaliser en enlevant des points de présentation par exemple mais le valoriser si tous les mots sont écrits par exemple	Utiliser du petit matériel qui peut l'aider : règle adaptée MAPED ou règle croco, compas à ventouse, crayon de bois triangulaire, guide doigts selon les élèves etc...
On observe un décalage entre une bonne compréhension orale, une lecture acquise et des difficultés à l'écrit.	Evaluer à l'oral plutôt qu'à l'écrit sous forme de dictée à l'adulte.	
A des difficultés à assembler des éléments et à reproduire des figures	Activités de pliage, puzzle, construction en légos, mosaïque , passer par la 3D	
A des difficultés dans le repérage sur feuille	Agrandir et espacer tous les types de documents, faire des repères visuels sur le cahier, où écrire la date etc... utiliser toujours la même présentation sur la scolarité	
A des difficultés à lire des schémas, des tableaux à double entrée	Fournir les tableaux de conversion format A4 en couleur à plastifier, utiliser l'alternance de couleurs dans les tableaux afin de mieux se repérer	https://frama.link/conversion
A des difficultés de dénombrement, de positionnement des chiffres dans les opérations	Utilisation de logiciels adaptés POSOP ou OPERPOSE , fournir les tableaux de numérations à imprimer et plastifier	POSOP : https://frama.link/posop OPERPOSE : http://minilien.fr/a0du6q gabarits d'opération à imprimer et plastifier : https://frama.link/gabarits
A des difficultés en géométrie, précisions des tracés, mesures fines	Accepter une certaine marge d'erreur dans les tracés et les mesures	Geogebra : https://frama.link/geogeb Trace en Poche : https://frama.link/trace
A des difficultés de lecture pour les lettres visuellement proches: saut de lignes et/ou de mots	Coder les sons en couleur par exemple le «on en marron» à différencier du «an en orange» Agrandir l'espacement entre les lettres et les mots	Adaptations avec lire couleur
A des Difficultés plus grande avec certains types d'exercices	Eviter les exercices à relier	
A un déficit d'attention	Développer l'attention et la mémorisation : voir TDAH	
Est en retrait dans les activités physiques et sportives collectives: retard dans l'apprentissage du vélo et de la nage	Favoriser des activités physiques où l'enfant puisse s'épanouir mais aussi où il développera la connaissance de son corps	Activités de yoga pour développer son équilibre

Trouble du langage écrit: dès le CP

Signaux d'alerte : Tous doivent être constatés	Aménagements proposés	Outils
La lecture reste laborieuse au stade du déchiffrement	Apprentissage quotidien de la lecture et de l'écriture en adaptant la quantité et la forme : De nombreuses méthodes de lecture existent. Ce n'est pas la méthode qui compte mais une approche multisensorielle (auditive, visuelle, syllabique, tactile, gestuelle...). Passer par le livre audio pour les oeuvres intégrales.	Agrandir les caractères, écriture conseillée arial, comic 14, aérer, double interligne, espacer les documents , surligner une ligne sur deux. En amont de la lecture, faire obligatoirement une analyse phonétique, syllabique, orthographique et sémantique du texte.
Confusions auditives, visuelles, inversions de l'ordre des lettres dans la lecture	Utiliser des repères visuels , affichage des lettres visuellement proches avec des référents .Espacer les lettres dans les mots et agrandir les écarts entre les mots Utiliser le codage en couleur pour les sons complexes, utiliser la segmentation syllabique, griser les lettres muettes	Adaptation des textes avec le logiciel lire couleur à télécharger : https://frama.link/lirecouleur
Difficultés à mémoriser l'orthographe lexicale et grammaticale : les nouveaux mots comme les mots outils qui peuvent être bien ou mal orthographiés selon les moments	L'apprentissage des nouveaux mots de dictée ou de phrases se fait ensemble et en classe avec une analyse phonologique et syntaxique. Faire appel aussi aux moyens mnémotechniques. Ex : On arrive mieux avec deux r Faire des rappels quotidiens des mots nouveaux à apprendre, les "photographier" de très nombreuses fois	Faire défiler les nouveaux mots sous forme de flashcards: CP/CE1: 5 mots par semaine, cycle 3 : 10 mots par semaine.
Difficultés à mémoriser les tables de multiplications	Fournir les tables sous forme de mémo ou autre : passer par les moyens mnémotechniques tels que les histoires et devinettes pour les retenir	
Grande lenteur dans toutes les activités écrites	Donner du temps supplémentaire, réduire la quantité d'écrits en photocopiant les leçons d'un autre camarade	
Fatigabilité	Donner moins d'exercice en classe comme à la maison	Proposer des outils de référence : des mémos, des sous mains clairs ,avec les sons complexes, les mots outils, les jours de la semaine etc.
Enfant gêné par le bruit qui l'empêche de se concentrer	Le mettre seul s'il en reçoit le besoin, veiller à garder un climat de classe agréable et serein.	
Ecriture peu lisible dans son contenu et sa forme (graphisme, orthographe, segmentation des mots)	Passer par l'outil informatique si nécessaire	
Difficultés à acquérir les notions grammaticales	Etablir une progression spiralaire au sein du cycle afin que les notions soient revues régulièrement	Ma grammaire facile avec les fruitos CE1,CE2,CM1,CM2: https://frama.link/fruitos
Mémorisation complexe des leçons et poésie	Donner une Succession de clipart , images pour faciliter la mémorisation des poésies, passer par la carte mentale si besoin, ne faire retenir que l'essentiel des leçons surlignées à l'avance.	Logiciel Xmind pour créer les cartes mentales
Meilleure compréhension orale qu'à l'écrit	favoriser l'oral, passer par le visionnage de vidéos, musique	
Mauvais tenue du crayon, ratures	Ne pas le pénaliser, passer par le traitement de texte si cela s'avère nécessaire	
Enfant curieux et créatif		

La dyscalculie

Signaux d'alerte	Aménagements proposés	Outils
Difficultés générales dans l'acquisition des structures logico-mathématiques	Travailler par la manipulation quotidiennement	Abaques, Matériel base 10, chaînette de calcul
Pb en numération: l'acquisition des nombres «particuliers 11-12-13-14-15-16», Plus tard l'acquisition des 60-70-80-90	Construire les notions progressivement et y revenir autant de fois que nécessaire, faire des analogies phonologiques : tr tr trois treize trente, travailler par famille de nombres, Associer lecture orale et lecture chiffrée	Abaque, Matériel base 10, chaînette de calcul
Difficulté dans le positionnement des chiffres avec une non compréhension du système décimal unité/dizaine/centaines etc...	Utiliser les bandes numériques, les tableaux de nombres, à plastifier pour des usages multiples	Abaque, Matériel base 10, chaînette de calcul
Difficulté à poser et calculer les opérations	Utiliser les logiciels adaptés et des gabarits d'opérations à imprimer et plastifier	POSOP / OPERPOSE
Difficulté à comprendre le sens des opérations sauf l'addition	Proposer des petites situations narratives, de courts énoncés de problèmes	jeu à imprimer et à plastifier pour le vocabulaire relatif aux 4 opérations
Difficulté à comprendre un problème arithmétique simple		Parler maths : jeu de compréhension du langage mathématiques : édition du grand cerf
Enfant qui perd le fil de ce qu'il doit faire (raisonnement particulier)	Expliciter les étapes de ce qui est à faire	
Incompréhension du vocabulaire scientifique	Schématiser	
Calcul mental impossible	Proposer un support papier	
Impacte sur d'autres matières faisant appel à la logique		

Sigles

- AEEH** : Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
APC : Activités pédagogiques complémentaires
AVS : Auxiliaire de vie scolaire
- CDAPH** : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
CHU : Centre hospitalier universitaire
CMP : Centre médico psychologique
CMPP : Centre médico psycho-pédagogique
- ESS** : Equipe de suivi de scolarisation
- MDPH** : Maison départementale des personnes handicapées
MPA : Matériel pédagogique adapté
- PAP** : Plan d'accompagnement personnalisé
PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative
PPS : Projet personnalisé de scolarisation
- RASED** : Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté
- SESSAD** : Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile
SRAN : Stages de remise à niveau
- TAC** : Trouble d'acquisition et de coordination
TDAH : Trouble de déficit de l'attention avec ou non hyperactivité



direction des services
 départementaux
 de l'éducation nationale
 Somme
 éducation
 nationale



Bibliographie

Sur les troubles dys en général :

- *L'effet Domino «DYS»* - Roselyne Guilloux édition Chenelière
- *Troubles des apprentissages* dictionnaire pratique

Sur La dyslexie :

- *Dyslexie : guide pratique pour les parents et tous ceux qui les accompagnent* - David Rein
- *Vivre avec la dyslexie : Histoires de vie...* - Frédérique Lahalle
- *Le tiroir coincé* - Anne marie Montarnal
- *Les tables de multiplications: enfin les retenir* édition Belin
- *J'ai attrapé la dyslexie* - Zazie Zazonoff

Sur la dysphasie :

- *Les dysphasies : De l'évaluation à la rééducation* - Christelle maillard
- *100 idées pour venir en aide aux enfants dysphasiques*
- *Notre meilleur copain : comment expliquer la dysphasie aux enfants* - Christophe Chauché



- *Vincent et les pommes* - Brigitte Marleau
- *Gros sur la tomate* - Dominique Brisson

Sur le TDAH :

- *TDAH chez l'enfant et l'adolescent* - Louis Verra
- *Mon cerveau a besoin de lunettes : vivre avec l'hyperactivité* Annick Vincent
- *Apprivoiser l'hyperactivité et le déficit de l'attention* - Colette Sauve
- *TDAH mode d'emploi* - pascal De Coster
- *Juliette la princesse distraite* - Averbode

Sur la dyspraxie :

- *L'enfant dyspraxique mieux l'aider à la maison et à l'école* de Caroline Huron
- *Mon cerveau ne m'écoute pas : comprendre l'enfant dyspraxique* - Sylvie Breton
- *Et encore à l'envers* de Christine Teruel

Sur la dyscalculie :

- *Rééduquer dyscalculie et dyspraxie* - Alain Crouail
- *La dyscalculie : Trouble du développement numérique chez l'enfant* - Marie Pascale Noël
- *Les maths à toutes les sauces* - Bernadette Guéritte-Hess